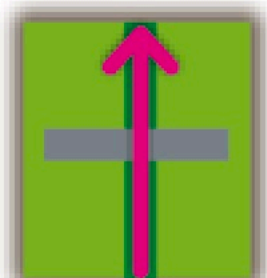


2,4 km

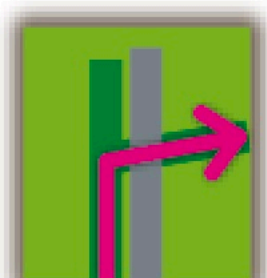
Suivre la piste cyclable dans le virage à gauche, traverser l'asphalte et poursuivre tout droit dans la forêt.



3,5 km

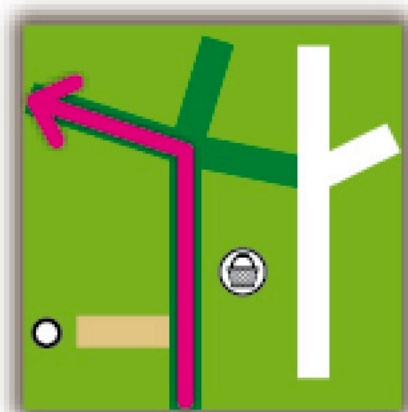
Traverser la route partiellement goudronnée menant à la plage de la Parée Grollier.

Nous poursuivons, toujours en forêt, dans un cadre exceptionnel.



5,9 km

Suivre la piste cyclable de droite et traverser la chaussée déformée.



7,8 km

Filer tout droit entre l'aire de pique-nique et le belvédère du Pey de la Blet. A 70 m, au croisement des pistes cyclables, prendre celle de gauche.

La piste cyclable en sable damé est sinieuse et très agréable dans la forêt des Pays de Monts.



9,2 km

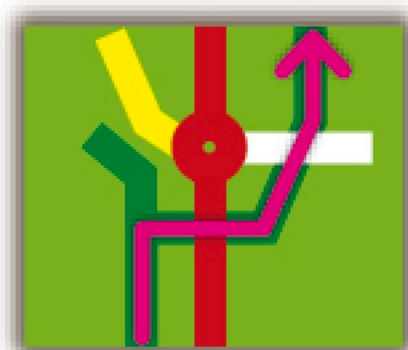
Rester sur la Vélodyssée et traverser la route forestière.



10,2 km

Toujours en piste cyclable, monter la rampe à droite

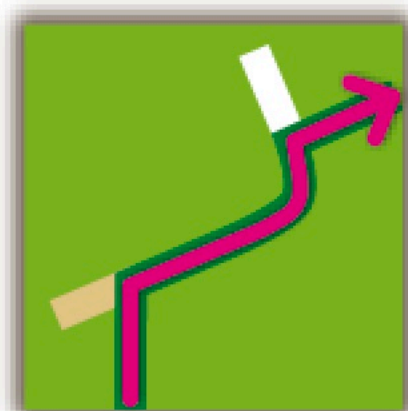
Nous montons tout droit sur le pont de Noirmoutier et filons dans l'île.



12,1 km

Suivre la piste de droite et contourner le rond-point.

Nous filons sans difficulté dans les prés salés et profitons de magnifiques points de vue sur le continent.



14,3 km

Suivre le tracé de la piste cyclable à droite puis encore à droite à 150 m.

L'environnement sauvage dans lequel nous évoluons est remarquable.



15,2 km

Prendre un court instant la route à droite pour retrouver tout de suite la piste cyclable, encore à droite.

Nous passons sur la pointe de la Casie en suivant les méandres de la piste cyclable.